

Société

**Politiques et personnes
pauvres :
vive la démocratie
en *circuit court* !**

Dans l'élaboration des mesures de lutte contre la pauvreté, il convient de s'interroger sur la place donnée aux premiers concernés : les personnes qui affrontent cette situation de pauvreté au quotidien. Leur donner la parole – et l'écouter – est primordial.

Avec le soutien de la



Les mesures politiques destinées à lutter contre la pauvreté sont pensées et prises par des gens qui, dans l'immense majorité des cas, n'en ont qu'une connaissance théorique et partielle. De ce fait, ils ne peuvent concevoir les obstacles que les personnes qui vivent la pauvreté rencontrent sur le chemin de l'accès aux droits que ces mesures sont supposées leur fournir.

Par exemple, pour accéder à ses droits et les conserver, il vaut mieux :

- Connaître la langue française et maîtriser le jargon administratif ;
- Avoir suffisamment confiance en soi pour s'informer, demander, insister, chercher de l'aide ;
- Être familier des procédures, des guichets, des délais, des formulaires, des démarches, des copies, des différentes institutions ;
- Être assez solide pour garder toujours la tête froide et ne jamais perdre pied au milieu des soucis familiaux, psychologiques, financiers, administratifs, de santé, etc. Ne jamais oublier une facture, perdre une lettre de rappel, égarer une attestation...
- Pouvoir justifier toutes ses dépenses et, en amont, les gérer de façon totalement rationnelle, sans jamais se laisser aller à un achat impulsif, à une envie « déraisonnable » suscitée par la fatigue de la lutte incessante pour tenir la tête hors de l'eau.

Toutes ces dimensions de l'accès aux droits, seules les personnes qui vivent elles-mêmes des situations de pauvreté les connaissent vraiment. Elles recouvrent des réalités qui ne peuvent qu'échapper en grande partie aux responsables politiques.

Des mesures qui ratent leur cible

Conséquence : de nombreuses personnes n'accèdent pas à leurs droits parce qu'elles les ignorent, parce que les procédures sont trop complexes ou qu'elles sont ressenties comme humiliantes (« J'ai travaillé toute ma vie, je ne vais quand même pas aller au CPAS ! »). Ou parce qu'elles n'en peuvent plus de devoir tout justifier et sans cesse prouver et re-prouver qu'elles remplissent bien les conditions d'octroi des allocations et des aides sociales. Il arrive aussi que des travailleurs sociaux écartent d'emblée certaines possibilités, estimant que « ce sera trop compliqué », ou que « le conseil du CPAS refusera de toute façon ».

Du coup, les mesures *a posteriori* de lutte contre la pauvreté n'atteignent que partiellement leur cible. Elles manquent en particulier les plus fragiles, les plus isolés, les plus exclus ; bref, ceux qui en ont le plus besoin.

Depuis des décennies, des associations réclament le droit pour les pauvres de s'exprimer et d'être écoutés dans les sphères publique et politique. ATD Quart monde est de celles-là, de même que, en Belgique, Lutte Solidarité Travail. Pour eux comme pour le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, les experts qu'il faut entendre dans les parlements et les cabinets ministériels, ce sont les

personnes qui vivent la pauvreté autant, sinon plus que des économistes et des juristes.

Crient-elles dans le désert, ces associations ? Pas toujours.

Une étape-clé : le « Rapport général » de 1994

Une date importante sur le calendrier de la participation des premiers concernés à la lutte contre la pauvreté est l'année 1994, celle de la publication du Rapport Général sur la Pauvreté par la Fondation Roi Baudouin. Il est le fruit de deux ans de rencontres entre des membres d'associations dans lesquelles les plus pauvres se reconnaissent (ATD Quart Monde, Luttes Solidarité Travail, Solidarités Nouvelles et de nombreuses autres associations¹...) et des représentants de CPAS. C'est une grande première que d'associer les personnes qui vivent la pauvreté à un état des lieux destiné à guider les futures politiques.

D'emblée, le ton est donné, dès l'introduction :

« On dit que les riches n'ont pas "besoin" des pauvres. Cette affirmation peut être contestée si l'on s'en tient aux plans économique et politique, mais elle est parfaitement exacte pour ce qui est des savoirs, les riches se représentant le pauvre, le déviant, l'exclu, comme quelqu'un qui n'a rien d'utile à dire sur l'édification de la société, du "vivre ensemble". »

“On trouve là l'une des racines de la pauvreté et de l'exclusion, et ce serait l'une des stratégies possibles que de parvenir à faire admettre que non seulement les pauvres et les exclus ont le droit à la parole mais qu'en outre leur parole entendue serait utile à tous et que ce qu'ils ont à dire doit être intégré dans la réflexion commune sur l'organisation globale de la société. Cela participerait d'un autre mode de pensée de l'action publique que de ne pas se limiter à l'écoute des expériences fondées sur le seul savoir.”

Les pauvres n'ont pas seulement des choses à dire sur la lutte contre la pauvreté, mais aussi sur l'organisation de la société ! Ils ne veulent pas être considérés comme des citoyens de seconde zone simplement parce qu'ils n'ont pas de moyens financiers ou de savoirs académiques. Ils réclament le droit à une parole politique et sont convaincus que cette parole, écoutée, bénéficierait à l'ensemble de la population. Parce qu'elle induirait un autre mode de pensée et d'action politique.

“Se priver de la contribution de ceux dont la souffrance qu'ils endurent a fait des experts en humanité, des experts d'une société qui sait ce que les droits de l'homme signifient dans la vie quotidienne d'un homme ou d'une femme, c'est commettre une double injustice : injustice envers l'ensemble d'une société, d'une

¹ Voir le rapport : http://www.mouvement-lst.org/documents/1995_rapport_general_pauvrete.pdf , pages 20 et suivantes.

*part, car nous la mutilons, nous l'amputons dans sa partie la plus souffrante. Injustice envers les plus pauvres, car en ne les sollicitant pas, en ne les mettant jamais à contribution, nous les renvoyons à ce sentiment d'absolue inutilité sociale."*²

Et les suites ?

Qu'en est-il depuis lors ? 23 ans plus tard, la parole des personnes en situation de pauvreté est-elle sollicitée et écoutée ? Du Rapport général ressortent notamment deux nécessités :

- rendre plus cohérentes les mesures qui touchent à la lutte contre la pauvreté prises dans tous les ministères concernés.
- pérenniser la concertation entre personnes vivant la pauvreté et mandataires politiques, en l'ouvrant à d'autres acteurs³.

L'outil permanent de cette concertation voit le jour en 1999 : c'est le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Il a pour missions

- la récolte d'informations et leur analyse,
- l'organisation de la concertation entre politiques, associations et personnes vivant la pauvreté,
- la publication, tous les deux ans, d'un rapport issu de cette concertation,
- l'élaboration d'avis et recommandations en matière de lutte contre la pauvreté.

Les rapports publiés tous les deux ans se centrent, ces dernières années, sur une thématique précise, comme les services publics (2014-2015) ou l'aide sociale (2013). Rédigés avec la collaboration d'une multitude d'acteurs (associations dans lesquelles des personnes pauvres se reconnaissent, CPAS, interlocuteurs sociaux, professionnels de divers secteurs, administrations...), ils constituent un outil de choix pour évaluer l'effectivité des droits humains chez nous et avancent des recommandations qui s'enracinent dans la réalité vécue par les premiers concernés.

Quant au deuxième objectif, à savoir la cohérence entre les mesures prises par les différents ministères en matière de lutte contre la pauvreté, il s'est concrétisé par la mise en place du Secrétariat d'Etat à la lutte contre la pauvreté, qui n'a pas de budget – ou très peu - mais dont le rôle est de faire de la lutte contre la pauvreté une matière transversale à laquelle tous les ministères concernés de près ou de loin soient attentifs. Depuis le début de la crise financière puis économique en 2008, on ne sent plus, c'est le moins qu'on puisse dire, que faire reculer la pauvreté soit une priorité pour nos gouvernants. Au contraire, le gouvernement

² Mouvement International ATD Quart Monde, Forum "Préparer l'avenir avec le Quart Monde", Bruxelles, décembre 1987.

³ Source : Service de lutte contre la pauvreté : www.luttepauvrete.be

actuel fragilise tant et plus les personnes déjà exposées au risque de pauvreté : les jeunes, les sans-emploi, les malades...

Restent ces rapports, fidèles à la dimension participative du Rapport général de 1994. Tous les deux ans, ils sont l'occasion d'un coup de projecteur médiatique, mais aussi d'un moment politique, lorsqu'ils sont présentés devant différentes institutions politiques en présence de témoins du vécu.

Les personnes qui vivent la pauvreté ont l'occasion de faire entendre leur voix lors de journées particulières, comme le 17 octobre, journée mondiale de lutte contre la pauvreté. Mais d'autres initiatives existent pour rapprocher politiques et « premiers concernés ».

5

Une démocratie « en direct »

Chaque année à l'occasion du 17 octobre, des militants de l'association namuroise « Lutte, solidarité, travail » sont reçus et entendus au Parlement de Wallonie à Namur, histoire de sortir de la « transparence » dans une société où ils se sentent ignorés.

Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté a régulièrement des contacts avec les mandataires politiques, le plus souvent en présence de militants qui vivent dans la pauvreté. *« Cela donne une autre dimension au dialogue, commente Christine Mahy. Les politiques sont contraints de faire attention à ce qu'ils disent... ».*

Le Réseau organise aussi dans ses locaux des « petits déjeuners politiques » qui permettent aux mandataires politiques d'entendre la voix des personnes qui vivent la pauvreté. *« Durant les mois de mai et juin, hors des périodes électorales, explique Christine Mahy⁴, on propose un rendez-vous d'une matinée à chaque parti politique, pour ne pas les mettre en débat entre eux. Les militants – une vingtaine de personnes – les soumettent à leurs questions en choisissant des thématiques qui leur paraissent importantes, qui leur tiennent à cœur, qui sont en rapport avec l'actualité, pour les entendre, pour voir comment ils se positionnent, ce qu'ils ont ou non envie de défendre, ce qui est dans leur programme ou qui pourrait l'être. Les politiques repartent très souvent plus nourris qu'ils n'ont apporté de réponses. Ils sont souvent très interpellés sur ce qu'ils auraient encore à faire et à porter à l'intérieur de leur formation politique et dans l'instance où ils sont élus. »* La démarche n'est pas courante pour les élus, peu coutumiers de ce genre d'exercice : *« Ils sont dans une petite pièce, au milieu des gens, donc c'est un peu eux qui sont dans la prise de risque et c'est tant mieux, pour une fois ! Et cette prise de risque les positionne différemment dans le dialogue. »*

⁴ Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté

Visiblement, la formule fait mouche : alors que les politiques annoncent qu'ils ne pourront rester qu'une heure trente ou deux heures, la séance se prolonge facilement durant trois heures, voire plus. Christine Mahy constate que les partis envoient désormais des représentants avec des responsabilités importantes, signe que ces rendez-vous sont appréciés et pris au sérieux.

Le contenu de ces rencontres est compilé et sert de matière à des interpellations en cours de législature ou à la formulation de propositions et revendications à l'approche des élections.

Par ailleurs, des groupes de travail thématiques, comme celui sur la mendicité, permettent aux personnes de discuter, de s'informer, de réfléchir ensemble et d'élaborer des propositions à soumettre aux politiques.

Ce travail d'éducation populaire, de sensibilisation des décideurs et de plaidoyer, mené loin des caméras et des micros, est éminemment politique et démocratique. Pas une démocratie où le contact entre élus et électeurs n'existe qu'indirectement et sporadiquement, dans les urnes, mais une démocratie « au ras des pâquerettes » (là où nous vivons pratiquement tous), ancrée dans le quotidien des citoyens et fondée sur l'écoute de la parole de ceux et celles que l'on entend le moins.

Dans une société où le personnel politique est largement déconnecté de la réalité vécue par les citoyens les plus pauvres, ces démarches de dialogue et de rencontres « en vrai » sont plus que salutaires : pour peu que les élus s'y prêtent avec sincérité et acceptent d'en tenir compte dans leurs décisions, elles sont nécessaires et constituent une source d'inspiration pour l'avenir de nos démocraties.

Isabelle Franck

Disponible sur www.vivre-ensemble.be

Contact : info@vivre-ensemble.be

02 227 66 80